

Les éléments de la brigade de contrôle et de répression des fraudes du ministère du Commerce ont procédé, dans la nuit du 14 au 15 juin 2018, à la saisie d'une cargaison de 31 tonnes de produits alimentaires, en provenance de la Guinée équatoriale, a-t-on appris de sources internes à ce département ministériel.

«Beaucoup d'opérateurs usent de subterfuges pour opérer à partir des frontières voisines, au lieu de procéder à des importations directes qui obéissent à des règles précises.», s'est plaint le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana , en découvrant ladite cargaison.

Pour rappel, la contrebande, activité illicite qui a pignon sur rue aux frontières entre le Cameroun, le Gabon, la Guinée équatoriale et surtout le Nigéria, fait perdre en moyenne, 200 milliards de francs Cfa par an, aussi bien aux entreprises locales qu'au fisc, selon le patronat camerounais.
